



Mairie d'Eygalières

Eygalières, le 22/07/2020

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer
Service Agriculture et Forêt
Unité Défrichement
16 Rue Antoine Zattara**

13332 MARSEILLE Cedex 3

A l'attention de Madame Maryline SONNET

Réf. : STA-19-195-100.

Objet : COMMUNE EYGALIERES

Demande d'autorisation de défrichement par la SCEA Domaine des Terres Blanches sur les parcelles cadastrées section AX n° 103 et 113.

Madame,

En réponse à votre lettre du 10/02/2020, par laquelle vous avez sollicité la commune d'Eygalières pour le projet cité en objet, soumis à évaluation environnementale et participation du public mais non soumis à enquête publique.

Vu l'arrêté préfectoral n° AE-F09316P0171 en date du 16/09/2016 relatif à cette demande et des observations émises par le Parc Naturel Régional des Alpilles dans sa note du 08/04/2020, la commission d'urbanisme de la commune d'Eygalières réunie en séance ordinaire, le 1^{er} juillet 2020 a émis un avis défavorable sur ce projet de défrichement afin de préserver ce corridor écologique et le maintien en l'état de ces parcelles.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Madame Le Maire,

Aline PELISSIER